

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

RECUEILLIR LES AVIS DE NOS PARTENAIRES POUR S'AMELIORER



Henriman a tenu son deuxième conseil de perfectionnement !

Le Conseil se tiendra désormais 2 fois par an et rassemblera la direction, des membres d'Henriman (équipe pédagogique mais aussi administrative), des représentants des délégués des alternants et aussi des gérants ou tuteurs de nos entreprises partenaires.

Nous souhaitons inviter des membres différents au fil des Conseils, afin de recueillir les avis, suggestions et recommandations de tous.

Le Conseil de perfectionnement constitue une obligation légale pour les CFA.

Il permet de recueillir les avis de nos entreprises partenaires afin d'améliorer nos offres de formation.

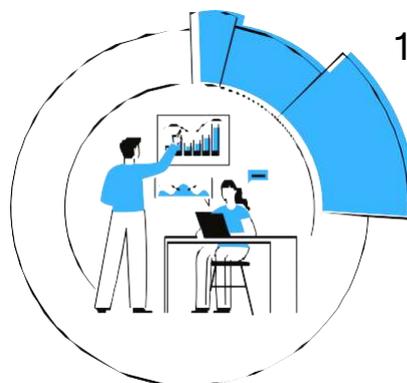
Nos chiffres

La promotion 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire. Le Conseil félicite ceux qui ont obtenu leur certification, encourage et félicite ceux qui continuent de suivre leur formation malgré la période difficile que nous vivons.

165
apprenants

4.5/5 : Note moyenne
attribuée à la
formation par les
répondants
(taux de retour des enquêtes :
82.3%)

92% d'obtention des
certifications sur présentation
à l'épreuve finale



16% de ruptures
sèches

88.4% d'insertion
dans l'emploi
(taux de retour des enquêtes :
42%)

Le Conseil recommande :

- De renforcer la communication sur nos formations en MC Cuisinier Dessert de Restaurant et Pizzaiolo auprès des professionnels du secteur;
- Déployer les séances de formation transversales à l'ensemble des dispositifs ;
- Effectuer les suivis en entreprise en direct et/ou par téléphone (RSE) ;
- Mettre en avant les entreprises partenaires répondant aux attentes du permis de former;
- De créer une association permettant aux alternants de profiter de Master-Class privées
- Proposer du textile logoté à l'image du centre de formation



Henriman s'engage :

- A continuer et renforcer les événements pédagogiques, pour toutes les formations;
- A renforcer l'aspect santé et prévention;
- Agir de manière plus responsable et engagé (RSE)
- Utiliser l'ensemble des modalités de formation existante ;
- Elargir ses compétences numériques par l'utilisation de plateforme collaborative ;
- A continuer d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap;
- A continuer de favoriser l'insertion sociale, notamment par des ateliers techniques et recherches d'emploi,



Les formateurs et mon tuteur en entreprise ont su mettre en avant mes compétences cachées, ce qui m'a permis de me développer professionnellement et personnellement

Propos d'un délégué représentant des apprenants

